

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 8 octobre 2020

France Métropolitaine N°1170

VEHICULES UTILITAIRES

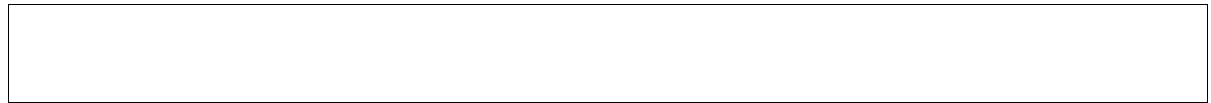


YARIS AFFAIRES RC19

	Modèle	Valeurs CO <sub>2</sub> NEDC Corrélé (g/km)*	Valeur CO2 fiscale de référence - NEDC Corrélé (g/km) (au plus tard jusqu'au 30/06/20)*	Valeur CO <sub>2</sub> WLTP (g/km)****	Valeur CO <sub>2</sub> WLTP selon options (g/km)****	Bonus / Malus Ecologique NEDC Corrélé**	Bonus / Malus Ecologique WLTP	PA***	Prix € HT	Prix € TTC
5 Portes	Yaris 70 VVT-i France Business Affaires (1)	104	104	-	-	0 €	0 €	04	14 803,33€	17 764,00€
OPTIONS YARIS	Pack Confort Plus (Climatisation automatique, allumage automatique des feux, rétroviseur intérieur électrochromatique, rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement, réglage en hauteur du siège passager et smart entry & start) (sur France Business) Roue de secours temporaire Peinture Rouge Châtain (3P0) Peinture métallisée - Gris Manhattan dans la limite des stocks disponibles Peinture Blanc Nacré (084) (1) et Rouge Allure (3T3)								667,00€	800,00€
									125,00€	150,00€
									250,00€	300,00€
									442,00€	530,00€
									575,00€	690,00€

(1) Dans la limite des stocks disponibles

Cachet concessionnaire



\*Valeurs déterminées sur la base du nouveau cycle de homologation WLTP (« procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »). Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP remplace la procédure européenne NEDC en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre ont pour but de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub> des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux : leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP tient compte également du niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. Afin de tenir compte des différences de mesure des consommations de carburant et d'émissions de CO<sub>2</sub> entre les procédures NEDC et WLTP, la Commission Européenne a défini une méthode de corrélation de ces valeurs. Les valeurs corrélées indiquées dans ce tarif correspondent aux valeurs mixtes corrélées les plus faibles pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule. En France et jusqu'à ce que les données d'émissions de CO<sub>2</sub> déterminées pour chaque véhicule neuf de manière unitaire au moyen de la procédure WLTP soient disponibles dans les systèmes servant à l'immatriculation des véhicules (soit à une date comprise entre le 1er janvier et le 1er juillet 2020 au plus tard => date d'application fixée par le décret prévu au 4<sup>e</sup> de l'art. 1007 du CGI), les certificats d'immatriculation des véhicules neufs homologués selon WLTP font apparaître la seule valeur de CO<sub>2</sub> mixte corrélée la plus faible pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule considéré. En cohérence avec l'avis émis par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (publié au Journal Officiel de la République française n° 23 du 27 janvier 2019) sur la prise en compte du nouveau cycle d'essai WLTP pour la mesure du CO<sub>2</sub> des véhicules légers et la loi de finances pour 2020, dès la date d'application définie par décret (et au plus tard le 1er juillet 2020), ce sont les valeurs d'émissions WLTP figurant sur le certificat de conformité électronique (e COC) du véhicule considéré qui seront prises en compte pour les dispositifs fiscaux automobiles associés à l'immatriculation des véhicules se référant à leurs émissions de CO<sub>2</sub> (g/km). Au regard de cette situation d'ensemble, il va de soi que toute différence constatée entre les différentes valeurs ne saurait en elle-même nullement préjuger ou être assimilée à un quelconque défaut de conformité des véhicules concernés. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie quoi qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner ces variations, consultez la site [toyota.fr](http://www.toyota.fr)

\*\*Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2020 au plus tard (et sous réserve de l'adoption de toute autre règle spécifique par le législateur/les pouvoirs publics français), la fiscalité automobile (dispositif « Bonus/Malus » notamment) est basée sur la valeur de CO<sub>2</sub> corrélée la plus faible obtenue pour la famille à laquelle appartient chaque véhicule. Renseignez-vous auprès de votre point de vente.

\*\*\*Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO<sub>2</sub>. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) intervenant depuis le 1er novembre 2019. Cette modification est directement liée à l'évolution de la réglementation et toute différence constatée entre la puissance administrative indiquée au sein du présent document et celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule livré ne saurait nullement préjuger ou être assimilée à un défaut de conformité quelconque.

\*\*\*\*Pour les véhicules dits « dérivés » de véhicules particuliers (DERIV VP), les données d'émissions de CO<sub>2</sub> déterminées de manière unitaire au moyen de la procédure WLTP ne seront disponibles dans les systèmes servant à l'immatriculation des véhicules qu'à compter du 1er juillet 2020. Jusqu'à cette date, ce sont donc les valeurs NEDC indiquées dans ce tarif (soit les valeurs mixtes corrélées les plus faibles pour chacune des familles auxquelles appartiennent les différents modèles de véhicules concernés ; pour tenir compte des différences de mesure des consommations de carburant et d'émissions de CO<sub>2</sub> entre les procédures NEDC et WLTP, la Commission Européenne a en effet défini une méthode de corrélation de ces valeurs) qui seront portées sur leurs certificats d'immatriculation.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 8 octobre 2020

France Métropolitaine N°1170

VEHICULES UTILITAIRES



YARIS AFFAIRES MY19

Modèle		Valeurs CO <sub>2</sub> NEDC Corrélé (g/km)*	Valeur CO <sub>2</sub> fiscale de référence - NEDC Corrélé (g/km) (au plus tard jusqu'au 30/06/20)*	Valeur CO <sub>2</sub> WLTP (g/km)****	Valeur CO <sub>2</sub> WLTP selon options (g/km)****	Bonus / Malus Ecologique NEDC Corrélé**	Bonus / Malus Ecologique WLTP	PA***	Prix € HT	Prix € TTC
3 Portes	Yaris 70 VVT-i Active Affaires	(1) 104		-	-	0 €	0 €	04	12 803,33€	15 364,00€
	Yaris 70 VVT-i Active Clim Affaires	(1) 104	104	-	-	0 €	0 €	04	13 638,33€	16 366,00€
5 Portes	Yaris 70 VVT-i Active Affaires	(1) 104		-	-	0 €	0 €	04	13 303,33€	15 964,00€
	Yaris 70 VVT-i Active Clim Affaires	(1) 104	104	-	-	0 €	0 €	04	14 138,33€	16 966,00€
	Yaris 70 VVT-i France Business Affaires	(1) 104		-	-	0 €	0 €	04	14 803,33€	17 764,00€
OPTIONS YARIS	Pack Confort Plus (Climatisation automatique, allumage automatique des feux, rétroviseur intérieur électrochromatique, rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement, réglage en hauteur du siège passager et smart entry & start) (sur France Business)								667,00€	800,00€
	Climatisation manuelle (sur Active)								834,00€	1 000,00€
	Radars de stationnement arrière (sur Active)								250,00€	300,00€
	Roue de secours temporaire								125,00€	150,00€
	Peinture Rouge Chillon (3P0)								250,00€	300,00€
	Peinture métallisée								442,00€	530,00€
Peinture Blanc Nacré (084) et Rouge Allure (3T3)								575,00€	690,00€	

(1) Dans la limite des stocks disponibles

Cachet concessionnaire



**\*Valeurs déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP** (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »). Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP remplace la procédure européenne NEDC en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub> des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux : leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP tient compte également du niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. Afin de tenir compte des différences de mesure de consommations de carburant et d'émissions de CO<sub>2</sub> entre les procédures NEDC et WLTP, la Commission Européenne a défini une méthode de corrélation de ces valeurs. Les valeurs corrélées indiquées dans ce tarif correspondent aux valeurs mixtes corrélées les plus faibles pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule. En France et jusqu'à ce que les données d'émissions de CO<sub>2</sub> déterminées pour chaque véhicule neuf de manière unitaire au moyen de la procédure WLTP soient disponibles dans les systèmes servant à l'immatriculation des véhicules (soit à une date comprise entre le 1er janvier et le 1er juillet 2020 au plus tard => date d'application fixée par le décret prévu au 4° de l'art. 1007 du CGI), les certificats d'immatriculation des véhicules neufs homologués selon WLTP font apparaître la seule valeur de CO<sub>2</sub> mixte corrélée la plus faible pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule considéré. En cohérence avec l'avis émis par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (publié au Journal Officiel de la République Française n° 23 du 27 janvier 2019) sur la prise en compte du nouveau cycle d'essai WLTP pour la mesure du CO<sub>2</sub> des véhicules légers et la loi de finances pour 2020, dès la date d'application définie par décret (et au plus tard le 1er juillet 2020), ce sont les valeurs d'émissions WLTP figurant sur le certificat de conformité électronique (e COC) du véhicule considéré qui seront prises en compte pour les dispositifs fiscaux automobiles associés à l'immatriculation des véhicules se référant à leurs émissions de CO<sub>2</sub> (g/km). Au regard de cette situation d'ensemble, il va de soi que toute différence constatée entre les différentes valeurs ne saurait en elle-même nullement préjuger ou être assimilée à un quelconque défaut de conformité des véhicules concernés. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie quoi qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les

**\*\*Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2020 au plus tard (et sous réserve de l'adoption de toute autre règle spécifique par le législateur/les pouvoirs publics français), la fiscalité automobile (dispositif « Bonus/Malus » notamment) est basée sur la valeur de CO<sub>2</sub> corrélée la plus faible obtenue pour la famille à laquelle appartient chaque véhicule. Renseignez-vous auprès de votre point de vente.**

**\*\*\*** Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO<sub>2</sub>. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) intervenant depuis le 1er novembre 2019. Cette **\*\*\*\*** Pour les véhicules dits « dérivés » de véhicules particuliers (DERIV VP), les données d'émissions de CO<sub>2</sub> déterminées de manière unitaire au moyen de la procédure WLTP ne seront disponibles dans les systèmes servant à l'immatriculation des véhicules qu'à compter du 1er juillet 2020. Jusqu'à cette date, ce sont donc les valeurs NEDC indiquées dans ce tarif (soit les valeurs mixtes corrélées les plus faibles pour chacune des familles auxquelles appartiennent les différents modèles de véhicules concernés ; pour tenir compte des différences de mesure de consommations de carburant et d'émissions de CO<sub>2</sub> entre les procédures NEDC et WLTP, la Commission Européenne a en effet défini une méthode de corrélation de ces valeurs) qui seront portées sur leurs certificats d'immatriculation.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 8 octobre 2020

France Métropolitaine N°1170

VEHICULES UTILITAIRES



YARIS HYBRIDE AFFAIRES RC19

Modèle		Valeurs CO <sub>2</sub> NEDC Corrélé (g/km)*	Valeur CO <sub>2</sub> fiscale de référence - NEDC Corrélé (g/km) (au plus tard jusqu'au 30/06/20)*	Valeur CO <sub>2</sub> WLTP (g/km)****	Valeur CO <sub>2</sub> WLTP selon options (g/km)****	Bonus / Malus Ecologique NEDC Corrélé**	Bonus / Malus Ecologique WLTP	PA***	Prix € HT	Prix € TTC
5 Portes	Yaris 100h France Business Affaires	84	84	-	-	0 €	0 €	03	18 213,33€	21 856,00€
OPTIONS YARIS	Pack Confort Plus ( <i>allumage automatique des feux, rétroviseur intérieur électrochromatique, rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement, réglage en hauteur du siège passager et smart entry &amp; start</i> ) (sur France Business) Roue de secours temporaire Peinture Rouge Chilien (3P0) Peinture métallisée Peinture Blanc Nacré (084) et Rouge Allure (3T3) Stage "Hybrid Academy"								500,00 €	600,00 €
									125,00 €	150,00 €
									250,00 €	300,00 €
									442,00 €	530,00 €
									575,00 €	690,00 €
									200,00 €	240,00 €

(1) Dans la limite des stocks disponibles

Cachet concessionnaire



\*Valeurs déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »). Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP remplace la procédure européenne NEDC en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub> des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux : leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP tient compte également du niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. Afin de tenir compte des différences de mesure des consommations de carburant et d'émissions de CO<sub>2</sub> entre les procédures NEDC et WLTP, la Commission Européenne a défini une méthode de corrélation de ces valeurs. Les valeurs corrélées indiquées dans ce tarif correspondent aux valeurs mixtes corrélées les plus faibles pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule. En France et jusqu'à ce que les données d'émissions de CO<sub>2</sub> déterminées pour chaque véhicule neuf de manière unitaire au moyen de la procédure WLTP soient disponibles dans les systèmes servant à l'immatriculation des véhicules (soit à une date comprise entre le 1er janvier et le 1er juillet 2020 au plus tard => date d'application fixée par le décret prévu au 4° de l'art. 1007 du CGI), les certificats d'immatriculation des véhicules neufs homologués selon WLTP font apparaître la seule valeur de CO<sub>2</sub> mixte corrélée la plus faible pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule considéré. En cohérence avec l'avis émis par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (publié au Journal Officiel de la République française n° 23 du 27 janvier 2019) sur la prise en compte du nouveau cycle d'essai WLTP pour la mesure du CO<sub>2</sub> des véhicules légers et la loi de finances pour 2020, dès la date d'application définie par décret (et au plus tard le 1er juillet 2020), ce sont les valeurs d'émissions WLTP figurant sur le certificat de conformité électronique (e COC) du véhicule considéré qui seront prises en compte pour les dispositifs fiscaux automobiles associés à l'immatriculation des véhicules se référant à leurs émissions de CO<sub>2</sub> (g/km). Au regard de cette situation d'ensemble, il va de soi que toute différence constatée entre les différentes valeurs ne saurait en elle-même nullement préjuger ou être assimilée à un quelconque défaut de conformité des véhicules concernés. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie quel qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les

\*\*Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D.251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2020 au plus tard (et sous réserve de l'adoption de toute autre règle spécifique par le législateur/les pouvoirs publics français), la fiscalité automobile (dispositif « Bonus/Malus » notamment) est basée sur la valeur de CO<sub>2</sub> corrélée la plus faible obtenue pour la famille à laquelle appartient chaque véhicule. Renseignez-vous auprès de votre point de vente.

\*\*\*Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO<sub>2</sub>. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) intervenant depuis le 1er novembre 2019. Cette modification est directement liée à l'évolution de la réglementation et toute différence constatée entre la puissance administrative indiquée au sein du présent document et celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule livré ne saurait nullement préjuger ou être assimilée à un défaut de conformité quelconque.

\*\*\*\*Pour les véhicules dits « dérivés » de véhicules particuliers (DERIV VP), les données d'émissions de CO<sub>2</sub> déterminées de manière unitaire au moyen de la procédure WLTP ne seront disponibles dans les systèmes servant à l'immatriculation des véhicules qu'à compter du 1er juillet 2020. Jusqu'à cette date, ce sont donc les valeurs NEDC indiquées dans ce tarif (soit les valeurs mixtes corrélées les plus faibles pour chacune des familles auxquelles appartiennent les différents modèles de véhicules concernés ; pour tenir compte des différences de mesure des consommations de carburant et d'émissions de CO<sub>2</sub> entre les procédures NEDC et WLTP, la Commission Européenne a en effet défini une méthode de corrélation de ces valeurs) qui seront portées sur leurs certificats d'immatriculation.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 8 octobre 2020

France Métropolitaine N°1170

VEHICULES UTILITAIRES



YARIS HYBRIDE AFFAIRES MY19

	Modèle	Valeurs CO <sub>2</sub> NEDC Corrélé (g/km)*	Valeur CO <sub>2</sub> fiscale de référence - NEDC Corrélé (g/km) (au plus tard jusqu'au 30/06/20)*	Valeur CO <sub>2</sub> WLTP (g/km)****	Valeur CO <sub>2</sub> WLTP selon options (g/km)****	Bonus / Malus Ecologique NEDC Corrélé**	Bonus / Malus Ecologique WLTP	PA***	Prix € HT	Prix € TTC
5 Portes	Yaris 100h France Affaires (1)	84	84	-	-	0 €	0 €	03	17 553,33€	21 064,00€
	Yaris 100h France Business Affaires (1)	84	84	-	-	0 €	0 €	03	18 213,33€	21 856,00€
OPTIONS YARIS	Pack Confort Plus (allumage automatique des feux, rétroviseur intérieur électrochromatique, rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement, réglage en hauteur du siège passager et smart entry & start) (sur France Business) Phares antibrouillard cerclés de chrome (sur France) Radars de stationnement arrière (sur France) Roue de secours temporaire Peinture Rouge Chilien (3P0) Peinture métallisée Peinture Blanc Nacré (084) et Rouge Allure (3T3) Stage "Hybrid Academy"								500,00 €	600,00 €
									209,00 €	250,00 €
									250,00 €	300,00 €
									125,00 €	150,00 €
									250,00 €	300,00 €
									442,00 €	530,00 €
									575,00 €	690,00 €
									200,00 €	240,00 €

(1) Dans la limite des stocks disponibles

Cachet concessionnaire



\*Valeurs déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »). Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP remplace la procédure européenne NEDC en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub> des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux : leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP tient compte également du niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. Afin de tenir compte des différences de mesure des consommations de carburant et d'émissions de CO<sub>2</sub> entre les procédures NEDC et WLTP, la Commission Européenne a défini une méthode de corrélation de ces valeurs. Les valeurs corrélées indiquées dans ce tarif correspondent aux valeurs mixtes corrélées les plus faibles pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule. En France et jusqu'à ce que les données d'émissions de CO<sub>2</sub> déterminées pour chaque véhicule neuf de manière unitaire au moyen de la procédure WLTP soient disponibles dans les systèmes servant à l'immatriculation des véhicules (soit à une date comprise entre le 1er janvier et le 1er juillet 2020 au plus tard => date d'application fixée par le décret prévu au 4<sup>e</sup> de l'art. 1007 du CGI), les certificats d'immatriculation des véhicules neufs homologués selon WLTP font apparaître la seule valeur de CO<sub>2</sub> mixte corrélée la plus faible pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule considéré. En cohérence avec l'avis émis par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (publié au Journal Officiel de la République française n° 23 du 27 janvier 2019) sur la prise en compte du nouveau cycle d'essai WLTP pour la mesure du CO<sub>2</sub> des véhicules légers et la loi de finances pour 2020, dès la date d'application définie par décret (et au plus tard le 1er juillet 2020), ce sont les valeurs d'émissions WLTP figurant sur le certificat de conformité électronique (e COC) du véhicule considéré qui seront prises en compte pour les dispositifs fiscaux automobiles associés à l'immatriculation des véhicules se référant à leurs émissions de CO<sub>2</sub> (g/km). Au regard de cette situation d'ensemble, il va de soi que toute différence constatée entre les différentes valeurs ne saurait en elle-même nullement préjuger ou être assimilée à un quelconque défaut de conformité des véhicules concernés. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie quoi qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les pouvoirs publics français, la fiscalité automobile (dispositif « Bonus/Malus » notamment) est basée sur la valeur de CO<sub>2</sub> corrélée la plus faible obtenue pour la famille à laquelle appartient chaque véhicule. Renseignez-vous auprès de votre point de vente.

\*\*\*Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO<sub>2</sub>. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) intervenant depuis le 1er novembre 2019. Cette modification est directement liée à l'évolution de la réglementation et toute différence constatée entre la puissance administrative indiquée au sein du présent document et celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule livré ne saurait nullement préjuger ou être assimilée à un défaut de conformité quelconque.

\*\*\*\*Pour les véhicules dits « dérivés » de véhicules particuliers (DERIV VP), les données d'émissions de CO<sub>2</sub> déterminées de manière unitaire au moyen de la procédure WLTP ne seront disponibles dans les systèmes servant à l'immatriculation des véhicules qu'à compter du 1er juillet 2020. Jusqu'à cette date, ce sont donc les valeurs NEDC indiquées dans ce tarif (soit les valeurs mixtes corrélées les plus faibles pour chacune des familles auxquelles appartiennent les différents modèles de véhicules concernés ; pour tenir compte des différences de mesure des consommations de carburant et d'émissions de CO<sub>2</sub> entre les procédures NEDC et WLTP, la Commission Européenne a en effet défini une méthode de corrélation de ces valeurs) qui seront portées sur leurs certificats d'immatriculation.

(\*) Puissance Administrative  
 (\*\*) Préparation, Transport, Plaques de police standard inclus, Hors carte grise et vignette  
 (\*\*\*) Prix Client Indicatif Conseillé, en Euros  
 (ND) Information non disponible.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 8 octobre 2020

France Métropolitaine N°1170

VEHICULES UTILITAIRES



NOUVEAU HILUX MC20

	Modèle	Valeurs CO <sub>2</sub> NEDC Corrélé (g/km)*	Valeur CO2 fiscale de référence - NEDC Corrélé (g/km) (au plus tard jusqu'au 30/06/20)*	Valeur CO <sub>2</sub> WLTP (g/km)*	Valeur CO <sub>2</sub> WLTP selon options (g/km) <sup>W</sup>	Bonus / Malus Ecologique NEDC Corrélé**	Bonus / Malus Ecologique WLTP	PA***	Prix € HT	Prix € TTC
CHASSIS CABINE 2WD	Hilux 2WD 2.4L D-4D Châssis Cabine	-	-	278	278	0 €	0 €	08	22 785,00€	27 342,00€
SIMPLE CABINE 2WD	Hilux 2WD 2.4L D-4D LeCap	-	-	242	242	0 €	0 €	08	22 735,00€	27 282,00€
SIMPLE CABINE 4WD	Hilux 4WD 2.4L D-4D LeCap	-	-	251	251	0 €	0 €	08	25 085,00€	30 102,00€
XTRA CABINE 4WD	Hilux 4WD 2.4L D-4D LeCap	-	-	249	De 249 à 250	0 €	0 €	08	26 585,00€	31 902,00€
	Hilux 4WD 2.4L D-4D Légende	-	-	241	241	0 €	0 €	08	29 985,00€	35 982,00€
	Hilux 4WD 2.4L D-4D Légende Boîte automatique	-	-	237	237	0 €	0 €	08	31 485,00€	37 782,00€
	Hilux 4WD 2.4L D-4D Lounge	-	-	242	242	0 €	0 €	08	34 235,00€	41 082,00€
	Hilux 4WD 2.4L D-4D Lounge Boîte automatique	-	-	238	238	0 €	0 €	08	35 735,00€	42 882,00€
	Hilux 4WD 2.4L D-4D Invincible	-	-	242	242	0 €	0 €	08	35 235,00€	42 282,00€
	Hilux 4WD 2.4L D-4D Invincible Boîte automatique	-	-	238	238	0 €	0 €	08	36 735,00€	44 082,00€
	Hilux 4WD 2.8L D-4D Légende	-	-	219	219	0 €	0 €	11	32 285,00€	38 742,00€
	Hilux 4WD 2.8L D-4D Légende Boîte automatique	-	-	241	241	0 €	0 €	11	33 785,00€	40 542,00€
	Hilux 4WD 2.8L D-4D Lounge	-	-	220	220	0 €	0 €	11	36 235,00€	43 482,00€
	Hilux 4WD 2.8L D-4D Lounge Boîte automatique	-	-	242	242	0 €	0 €	11	37 735,00€	45 282,00€
Hilux 4WD 2.8L D-4D Invincible	-	-	219	219	0 €	0 €	11	37 235,00€	44 682,00€	
Hilux 4WD 2.8L D-4D Invincible Boîte automatique	-	-	242	242	0 €	0 €	11	38 735,00€	46 482,00€	
DOUBLE CABINE 4WD	Hilux 4WD 2.4L D-4D LeCap	-	-	255	De 255 à 256	-	20 000 €	08	29 335,00€	35 202,00€

(\*) Puissance Administrative  
 (\*\*) Préparation, Transport, Plaques de police standard inclus, Hors carte grise et vignette  
 (\*\*\*) Prix Client Indicatif Conseillé, en Euro  
 (ND) Information non disponible.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 8 octobre 2020

France Métropolitaine N°1170

VEHICULES UTILITAIRES



OPTIONS HILUX		300,00€	360,00€
Climatisation automatique (uniquement sur 2.8L 204ch) (Légende)			
Pack Confort : sièges avant chauffants et climatisation automatique (uniquement sur 2.4L 150ch) (Légende)		600,00€	720,00€
Pack Techno : radars de stationnement avant et arrière et système de navigation Touch&Go (entraîne le Pack Confort sur 2.4L 150ch et la climatisation automatique sur 2.8L 204ch) (Légende)		1 250,00€	1 500,00€
Pack Plus (Système radio numérique (DAB) Bluetooth* TAS400 + Climatisation manuelle) (LeCap)		1 160,00€	1 392,00€
Pack Plus Drive (Pack Plus + Régulateur de vitesse) (entraîne l'option Toyota Safety Sense™ 2 sur Simple Cabine) (LeCap)		1 485,00€	1 782,00€
Peinture métallisée		550,00€	660,00€
Peinture Blanc Nacré (Légende, Lounge, Invincible)		825,00€	990,00€
Peinture spéciale Vert métallisé (6S3) et Rouge métallisé (3E5) (sur demande)		550,00€	660,00€
Protection de benne en plastique sans rebords compatible avec les accessoires couvrant la benne (Xtra Cabine et Double Cabine)		300,00€	360,00€
Protection de benne en plastique avec rebords non compatible avec les accessoires couvrant la benne (Simple Cabine, Xtra Cabine et Double Cabine)		350,00€	420,00€
Radars de stationnement arrière		325,00€	390,00€
Toyota Safety Sense™ 2 (LeCap (entraîne l'option Pack Plus Drive) et Légende (entraîne la climatisation automatique sur 2.8L 204 ch))		700,00€	840,00€
Système radio numérique (DAB) Bluetooth* TAS400 (Châssis Cabine et LeCap)		810,00€	972,00€

Cachet concessionnaire



\*Valeurs déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »). Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP remplace la procédure européenne NEDC en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux : leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP tient compte également du niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. Afin de tenir compte des différences de mesure des consommations de carburant et d'émissions de CO2 entre les procédures NEDC et WLTP, la Commission Européenne a défini une méthode de corrélation de ces valeurs. Les valeurs corrélées indiquées dans ce tarif correspondent aux valeurs mixtes corrélées les plus faibles pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule. En France et jusqu'à ce que les données d'émissions de CO2 déterminées pour chaque véhicule neuf de manière unitaire au moyen de la procédure WLTP soient disponibles dans les systèmes servant à l'immatriculation des véhicules (soit à une date comprise entre le 1er janvier et le 1er juillet 2020 au plus tard => date d'application fixée par le décret prévu au 4° de l'art. 1007 du CGI), les certificats d'immatriculation des véhicules neufs homologués selon WLTP font apparaître la seule valeur de CO2 mixte corrélée la plus faible pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule considéré. En cohérence avec l'avis émis par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (publié au Journal Officiel de la République française n° 23 du 27 janvier 2019) sur la prise en compte du nouveau cycle d'essai WLTP pour la mesure du CO2 des véhicules légers et la loi de finances pour 2020, dès la date d'application définie par décret (et au plus tard le 1er juillet 2020), ce sont les valeurs d'émissions WLTP figurant sur le certificat de conformité électronique (e COC) du véhicule considéré qui seront prises en compte pour les dispositifs fiscaux automobiles associés à l'immatriculation des véhicules se référant à leurs émissions de CO2 (g/km). Au regard de cette situation d'ensemble, il va de soi que toute différence constatée entre les différentes valeurs ne saurait en elle-même nullement préjuger ou être assimilée à un quelconque défaut de conformité des véhicules concernés. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie quoi qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les « Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 231-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2020 au plus tard (et sous réserve de l'adoption de toute autre règle spécifique par le législateur/les pouvoirs publics français), la fiscalité automobile (dispositif « Bonus/Malus » notamment) est basée sur la valeur de CO2 corrélée la plus faible obtenue pour la famille à laquelle appartient chaque véhicule. Renseignez-vous auprès de votre point de vente.

\*\*\*Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO2. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) intervenant depuis le 1er novembre 2019. Cette modification est directement liée à l'évolution de la réglementation et toute différence constatée entre la puissance administrative indiquée au sein du présent document et celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule livré ne saurait nullement préjuger ou être assimilée à un défaut de conformité quelconque.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 8 octobre 2020

France Métropolitaine N°1170

VEHICULES UTILITAIRES



HILUX MY20

Modèle		Valeurs CO <sub>2</sub> NEDC Corrélé (g/km)*	Valeur CO2 fiscale de référence - NEDC Corrélé (g/km) (au plus tard jusqu'au 30/06/20)*	Valeur CO <sub>2</sub> WLTP (g/km)*	Valeur CO <sub>2</sub> WLTP selon options (g/km) <sup>W</sup>	Bonus / Malus Ecologique NEDC Corrélé**	Bonus / Malus Ecologique WLTP	PA***	Prix € HT	Prix € TTC
CHASSIS CABINE 2WD	Hilux 2WD 2,4L D-4D Châssis Cabine	(1) 191	191	257	257	0 €	0 €	08	21 035,00€	25 242,00€
SIMPLE CABINE 2WD	Hilux 2WD 2,4L D-4D LeCap	(1) 170	170	221	De 221 à 222	0 €	0 €	08	20 985,00€	25 182,00€
SIMPLE CABINE 4WD	Hilux 4WD 2,4L D-4D LeCap	(1) 174	174	230	230	0 €	0 €	08	23 418,00€	28 102,00€
XTRA CABINE 4WD	Hilux 4WD 2,4L D-4D LeCap	(1) 177	177	234	234	0 €	0 €	08	24 918,00€	29 902,00€
	Hilux 4WD 2,4L D-4D Légende	(1) 177	177	236	236	0 €	0 €	08	29 068,00€	34 882,00€
	Hilux 4WD 2,4L D-4D Lounge	(1) 177	177	238	238	0 €	0 €	08	31 758,00€	38 110,00€
	Hilux 4WD 2,4L D-4D Série Spéciale Invincible	(1) 177	177	238	238	0 €	0 €	08	32 592,00€	39 110,00€
DOUBLE CABINE 4WD	Hilux 4WD 2,4L D-4D LeCap	(1) 179	179	245	245	16 149 €	20 000 €	08	27 200,00€	32 640,00€
	Hilux 4WD 2,4L D-4D Légende	(1) 179	179	247	247	16 149 €	20 000 €	08	31 583,00€	37 900,00€
	Hilux 4WD 2,4L D-4D Légende Boîte automatique	(1) 195	195	260	260	20 000 €	20 000 €	08	33 000,00€	39 600,00€
	Hilux 4WD 2,4L D-4D Lounge	(1) 179	179	249	249	16 149 €	20 000 €	08	36 300,00€	43 560,00€
	Hilux 4WD 2,4L D-4D Lounge Boîte automatique	(1) 195	195	262	262	20 000 €	20 000 €	08	37 717,00€	45 260,00€
(1) Dans la limite des stocks disponibles										
OPTIONS HILUX	Arceau de benne chromé (Légende, Lounge et série spéciale Invincible) Arceau de benne noir mat (Légende, Lounge et série spéciale Invincible) <b>Pack sport : élargisseurs d'ailes noir mat, protections latérales de portes noir mat, protection de benne sans rebords, sticker de décoration arrière Hilux (Légende et Lounge)</b> <b>Pack Black (pour Xtra Cabine) : arceau de benne noir mat et jantes alliage 18" 6 branches</b> Basalte noir mat (Lounge et série spéciale Invincible) <b>Pack Black (pour Double Cabine) : arceau de benne noir mat, jantes alliage 18" 6 branches</b> Basalte noir mat, marche pieds noir mat (Lounge) Pack Plus (Système Audio CD Bluetooth* + Climatisation manuelle) (LeCap) Pack Plus Drive (Pack Plus + Régulateur de vitesse) (LeCap 4WD uniquement) (entraîne l'option Toyota Safety Sense™ 2 sur Simple Cabine) Peinture métallisée Peinture Blanc Nacré (Xtra Cabine et Double Cabine) Peinture spéciale Vert métallisé (6S3) et Rouge métallisé (3E5) (sur demande) Protection de benne sans rebords compatible avec les accessoires couvrant la benne (Xtra Cabine et Double Cabine)(sauf série spéciale Invincible) Protection de benne avec rebords non compatible avec les accessoires couvrant la benne (Xtra Cabine et Double Cabine)(sauf série spéciale Invincible) Radars de stationnement arrière (sauf Châssis Cabine) Radars de stationnement avant (Légende, Lounge et série spéciale Invincible) Système radio numérique (DAB) Bluetooth* TAS400 (Châssis Cabine et LeCap) Toyota Safety Sense™ 2 (LeCap (oblige l'option Pack Plus Drive) et Légende) Système de navigation Toyota Touch & Go 2 (Légende)								650,00€ 650,00€ 1 000,00€ 1 250,00€ 1 650,00€ 1 100,00€ 1 350,00€ 550,00€ 825,00€ 550,00€ 300,00€ 350,00€ 325,00€ 225,00€ 666,67€ 700,00€ 700,00€	780,00€ 780,00€ 1 200,00€ 1 500,00€ 1 980,00€ 1320,00€ 1620,00€ 660,00€ 990,00€ 660,00€ 360,00€ 420,00€ 390,00€ 270,00€ 800,00€ 840,00€ 840,00€

Cachet concessionnaire

(\*) Puissance Administrative  
(\*\*) Préparation, Transport, Plaques de police standard inclus, Hors carte grise et vignette  
(\*\*\*) Prix Client Indicatif Conseillé, en Euro.  
(ND) Information non disponible.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 8 octobre 2020

France Métropolitaine N°1170

VEHICULES UTILITAIRES



**\*Valeurs déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP** (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »). Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP remplace la procédure européenne NEDC en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux : leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP tient compte également du niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. Afin de tenir compte des différences de mesure de consommations de carburant et d'émissions de CO2 entre les procédures NEDC et WLTP, la Commission Européenne a défini une méthode de corrélation de ces valeurs. Les valeurs corrélées indiquées dans ce tarif correspondent aux valeurs mixtes corrélées les plus faibles pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule. En France et jusqu'à ce que les données d'émissions de CO2 déterminées pour chaque véhicule neuf de manière unitaire au moyen de la procédure WLTP soient disponibles dans les systèmes servant à l'immatriculation des véhicules (soit à une date comprise entre le 1er janvier et le 1er juillet 2020 au plus tard => date d'application fixée par le décret prévu au 4<sup>e</sup> de l'art. 1007 du CGI), les certificats d'immatriculation des véhicules neufs homologués selon WLTP font apparaître la seule valeur de CO2 mixte corrélée la plus faible pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule considéré. En cohérence avec l'avis émis par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (publié au Journal Officiel de la République française n° 23 du 27 janvier 2019) sur la prise en compte du nouveau cycle d'essai WLTP pour la mesure du CO2 des véhicules légers et la loi de finances pour 2020, dès la date d'application définie par décret (et au plus tard le 1er juillet 2020), ce sont les valeurs d'émissions WLTP figurant sur le certificat de conformité électronique (e COC) du véhicule considéré qui seront prises en compte pour les dispositifs fiscaux automobiles associés à l'immatriculation des véhicules se référant à leurs émissions de CO2 (g/km). Au regard de cette situation d'ensemble, il va de soi que toute différence constatée entre les différentes valeurs ne saurait en elle-même nullement préjuger ou être assimilée à un quelconque défaut de conformité des véhicules concernés. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie quoi qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les

\*\*Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2020 au plus tard (et sous réserve de l'adoption de toute autre règle spécifique par le législateur/les pouvoirs publics français), la fiscalité automobile (dispositif « Bonus/Malus » notamment) est basée sur la valeur de CO2 corrélée la plus faible obtenue pour la famille à laquelle appartient chaque véhicule. Renseignez-vous auprès de votre point de vente.

\*\*\*Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO2. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) intervenant depuis le 1er novembre 2019. Cette modification est directement liée à l'évolution de la réglementation et toute différence constatée entre la puissance administrative indiquée au sein du présent document et celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule livré ne saurait nullement préjuger ou être assimilée à un défaut de conformité quelconque.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 8 octobre 2020

France Métropolitaine N°1170

VEHICULES UTILITAIRES



HILUX RC19

	Modèle	Valeurs CO <sub>2</sub> NEDC Corrélé (g/km)*	Valeur CO <sub>2</sub> fiscale de référence - NEDC Corrélé (g/km) (au plus tard jusqu'au 30/06/20)*	Valeur CO <sub>2</sub> WLTP (g/km)*	Valeur CO <sub>2</sub> WLTP selon options (g/km) <sup>W</sup>	Bonus / Malus Ecologique NEDC Corrélé**	Bonus / Malus Ecologique WLTP	PA***	Prix € HT	Prix € TTC
CHASSIS CABINE 2WD	Hilux 2WD 2,4L D-4D Châssis Cabine	(1) 191	191	257	257	0 €	0 €	08	20 285,00€	24 342,00€
SIMPLE CABINE 2WD	Hilux 2WD 2,4L D-4D LeCap	(1) 170	170	221	De 221 à 222	0 €	0 €	08	20 235,00€	24 282,00€
SIMPLE CABINE 4WD	Hilux 4WD 2,4L D-4D LeCap	(1) 174	174	230	230	0 €	0 €	08	22 835,00€	27 402,00€
XTRA CABINE 4WD	Hilux 4WD 2,4L D-4D LeCap	(1) 177	177	234	234	0 €	0 €	08	24 335,00€	29 202,00€
	Hilux 4WD 2,4L D-4D Légende	(1) 177	177	236	236	0 €	0 €	08	28 485,00€	34 182,00€
	Hilux 4WD 2,4L D-4D Lounge	(1) 177	177	238	238	0 €	0 €	08	31 175,00€	37 410,00€
DOUBLE CABINE 4WD	Hilux 4WD 2,4L D-4D Légende	(1) 179	179	247	247	16 149 €	20 000 €	08	31 000,00€	37 200,00€
OPTIONS HILUX	Arceau de benne chromé (Légende et Lounge) Arceau de benne noir mat (Légende et Lounge) <b>Pack sport : élargisseurs d'ailes noir mat, protections latérales de portes noir mat, protection de benne sans rebords, sticker de décoration arrière Hilux (Légende et Lounge)</b> <b>Pack Black (pour Xtra Cabine) : arceau de benne noir mat et jantes alliage 18" 6 branches Basalte noir mat (Lounge)</b> <b>Pack Black (pour Double Cabine) : arceau de benne noir mat, jantes alliage 18" 6 branches Basalte noir mat, marche-pieds noir mat (Lounge)</b> Pack Plus (Système Audio CD Bluetooth® + Climatisation manuelle) (LeCap) Pack Plus Drive (Pack Plus + Régulateur de vitesse) (LeCap 4WD uniquement) (entraîne l'option Toyota Safety Sense™ 2 sur Simple Cabine) Peinture métallisée Peinture Blanc Nacré (Xtra Cabine et Double Cabine) Protection de benne sans rebords compatible avec les accessoires couvrant la benne (Xtra Cabine et Double Cabine) Protection de benne avec rebords non compatible avec les accessoires couvrant la benne (Xtra Cabine et Double Cabine) Radars de stationnement arrière (sauf Châssis Cabine) Radars de stationnement avant (Légende et Lounge) Système Audio CD Bluetooth® (Châssis Cabine et LeCap) Toyota Safety Sense™ 2 (LeCap (oblige l'option Pack Plus Drive) et Légende) Système de navigation Toyota Touch & Go 2 (Légende)								650,00€ 650,00€ 1 000,00€ 1 250,00€ 1 650,00€ 1 100,00€ 1 350,00€ 550,00€ 825,00€ 300,00€ 350,00€ 325,00€ 225,00€ 300,00€ 700,00€ 700,00€	780,00€ 780,00€ 1 200,00€ 1 500,00€ 1 980,00€ 1320,00€ 1620,00€ 660,00€ 990,00€ 360,00€ 420,00€ 390,00€ 270,00€ 360,00€ 840,00€ 840,00€

(1) Dans la limite des stocks disponibles

Cachet concessionnaire

(\*) Puissance Administrative  
(\*\*) Préparation, Transport, Plaques de police standard inclus, Hors carte grise et vignette  
(\*\*\*) Prix Client Indicatif Conseillé, en Europe  
(ND) Information non disponible.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 8 octobre 2020

France Métropolitaine N°1170

VEHICULES UTILITAIRES



**\*Valeurs déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP** (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »). Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP remplace la procédure européenne NEDC en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre ont pour but de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub> des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux : leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP tient compte également du niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. Afin de tenir compte des différences de mesure des consommations de carburant et d'émissions de CO<sub>2</sub> entre les procédures NEDC et WLTP, la Commission Européenne a défini une méthode de corrélation de ces valeurs. Les valeurs corrélées indiquées dans ce tarif correspondent aux valeurs mixtes corrélées les plus faibles pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule. En France et jusqu'à ce que les données d'émissions de CO<sub>2</sub> déterminées pour chaque véhicule neuf de manière unitaire au moyen de la procédure WLTP soient disponibles dans les systèmes servant à l'immatriculation des véhicules (soit à une date comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet 2020 au plus tard => date d'application fixée par le décret prévu au 4<sup>e</sup> de l'art. 1007 du CGI), les certificats d'immatriculation des véhicules neufs homologués selon WLTP font apparaître la seule valeur de CO<sub>2</sub> mixte corrélée la plus faible pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule considéré. En cohérence avec l'avis émis par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (publié au Journal Officiel de la République française n° 23 du 27 janvier 2019) sur la prise en compte du nouveau cycle d'essai WLTP pour la mesure du CO<sub>2</sub> des véhicules légers et la loi de finances pour 2020, dès la date d'application définie par décret (et au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2020), ce sont les valeurs d'émissions WLTP figurant sur le certificat de conformité électronique (e COC) du véhicule considéré qui seront prises en compte pour les dispositifs fiscaux automobiles associés à l'immatriculation des véhicules se référant à leurs émissions de CO<sub>2</sub> (g/km). Au regard de cette situation d'ensemble, il va de soi que toute différence constatée entre les différentes valeurs ne saurait en elle-même nullement préjuger ou être assimilée à un quelconque défaut de conformité des véhicules concernés. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie quoi qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les pouvoirs publics français), la fiscalité automobile (dispositif « Bonus/Malus » notamment) est basée sur la valeur de CO<sub>2</sub> corrélée la plus faible obtenue pour la famille à laquelle appartient chaque véhicule. Renseignez-vous auprès de votre point de vente.

\*\*\*Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO<sub>2</sub>. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) intervenant depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019. Cette modification est directement liée à l'évolution de la réglementation et toute différence constatée entre la puissance administrative indiquée au sein du présent document et celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule livré ne saurait nullement préjuger ou être assimilée à un défaut de conformité quelconque.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 8 octobre 2020

France Métropolitaine N°1170

VEHICULES UTILITAIRES



PROACE CITY RC21										
	Modèle	Valeurs CO <sub>2</sub> NEDC Corrélé (g/km)*	Valeur CO2 fiscale de référence - NEDC Corrélé (g/km) (au plus tard jusqu'au 30/06/20)*	Valeur CO <sub>2</sub> WLTP (g/km)*	Valeur CO <sub>2</sub> WLTP selon options (g/km) <sup>W</sup>	Bonus / Malus Ecologique NEDC Corrélé**	Bonus / Malus Ecologique WLTP	PA***	Prix € HT	Prix € TTC
FOURGON TÔLÉ	PROACE CITY Medium 1.2L 110 VVT-i Active	124	124	156	De 156 à 161	0 €	0 €	06	18 685,00€	22 422,00€
	PROACE CITY Medium 1.2L 110 VVT-i Dynamic	124	124	156	De 156 à 161	0 €	0 €	06	20 385,00€	24 462,00€
	PROACE CITY Medium 1.2L 110 VVT-i Business	124	124	157	De 156 à 166	0 €	0 €	06	22 050,00€	26 460,00€
	PROACE CITY Medium 1.5L 75 D-4D Active	111	111	144	De 144 à 147	0 €	0 €	05	18 335,00€	22 002,00€
	PROACE CITY Medium 1.5L 75 D-4D Dynamic	111	111	144	De 144 à 147	0 €	0 €	05	20 035,00€	24 042,00€
	PROACE CITY Medium 1.5L 75 D-4D Business	111	111	144	De 144 à 149	0 €	0 €	05	21 700,00€	26 040,00€
	PROACE CITY Medium 1.5L 100 D-4D Active	109	109	141	De 141 à 147	0 €	0 €	05	19 485,00€	23 382,00€
	PROACE CITY Medium 1.5L 100 D-4D Dynamic	109	109	141	De 141 à 148	0 €	0 €	05	21 185,00€	25 422,00€
	PROACE CITY Medium 1.5L 100 D-4D Business	109	109	142	De 142 à 154	0 €	0 €	05	22 850,00€	27 420,00€
	PROACE CITY Medium 1.5L 130 D-4D Dynamic	117	117	144	De 144 à 148	0 €	0 €	05	22 285,00€	26 742,00€
	PROACE CITY Medium 1.5L 130 D-4D Business	117	117	144	De 144 à 152	0 €	0 €	05	23 950,00€	28 740,00€
	PROACE CITY Medium 1.5L 130 D-4D BVA Dynamic	114	114	150	De 150 à 153	0 €	0 €	05	23 785,00€	28 542,00€
	PROACE CITY Medium 1.5L 130 D-4D BVA Business	114	114	150	De 150 à 158	0 €	0 €	05	25 450,00€	30 540,00€
	PROACE CITY Long 1.2L 110 VVT-i Active	124	124	162	162	0 €	0 €	06	19 865,00€	23 838,00€
	PROACE CITY Long 1.2L 110 VVT-i Dynamic	124	124	161	De 161 à 162	0 €	0 €	06	21 565,00€	25 878,00€
	PROACE CITY Long 1.2L 110 VVT-i Business	124	124	161	De 161 à 167	0 €	0 €	06	23 235,00€	27 882,00€
	PROACE CITY Long 1.5L 100 D-4D Active	112	112	148	148	0 €	0 €	05	20 665,00€	24 798,00€
	PROACE CITY Long 1.5L 100 D-4D Dynamic	112	112	148	148	0 €	0 €	05	22 365,00€	26 838,00€
	PROACE CITY Long 1.5L 100 D-4D Business	112	112	148	De 148 à 154	0 €	0 €	05	24 035,00€	28 842,00€
	PROACE CITY Long 1.5L 130 D-4D Active	117	117	148	148	0 €	0 €	05	21 765,00€	26 118,00€
	PROACE CITY Long 1.5L 130 D-4D Dynamic	117	117	148	148	0 €	0 €	05	23 465,00€	28 158,00€
	PROACE CITY Long 1.5L 130 D-4D Business	117	117	148	De 148 à 151	0 €	0 €	05	25 135,00€	30 162,00€
	PROACE CITY Long 1.5L 130 D-4D BVA Active	114	114	153	153	0 €	0 €	05	23 265,00€	27 918,00€
	PROACE CITY Long 1.5L 130 D-4D BVA Dynamic	114	114	154	154	0 €	0 €	05	24 965,00€	29 958,00€
	PROACE CITY Long 1.5L 130 D-4D BVA Business	114	114	151	De 151 à 158	0 €	0 €	05	26 635,00€	31 962,00€
	CABINE APPROFONDIE	PROACE CITY Long 1.2L 110 VVT-i Cabine approfondie	124	124	165	165	0 €	0 €	06	22 200,00€
PROACE CITY Long 1.5L 100 D-4D Cabine approfondie		112	112	152	152	0 €	0 €	05	23 000,00€	27 600,00€
PROACE CITY Long 1.5L 130 D-4D Cabine approfondie		117	117	151	151	0 €	0 €	05	24 100,00€	28 920,00€
PROACE CITY Long 1.5L 130 D-4D BVA Cabine approfondie		114	114	157	157	0 €	0 €	05	25 600,00€	30 720,00€

(\*) Puissance Administrative  
 (\*\*) Préparation, Transport, Plaque de police standard inclus, Hors carte grise et vignette  
 (\*\*\*) Prix Client Indicatif Conseillé, en Euro.  
 (ND) Information non disponible.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 8 octobre 2020

France Métropolitaine N°1170

VEHICULES UTILITAIRES



OPTIONS PROACE CITY

Attelage à rotule monobloc (sur 1.5 L 100 D-4D Medium uniquement) (Indisponible avec l'option charge utile renforcée)  
 Charge utile renforcée 1 000 kg (sur Medium uniquement)  
 Pack Look : pare-chocs avant et arrière , poignées de portes et baguettes latérales peintes couleur carrosserie, coques de rétroviseurs extérieurs peintes en noir, insert chromé sur les baguettes latérales et Smart Entry & Start  
**Pack Visibilité : Smart Rear Vision (surveillance de l'environnement arrière et latéral passager, restitution dans un écran dédié 5" à la place du rétroviseur intérieur) (sur finition Business)**  
 Peinture métallisée  
 Peinture opaque (*Noir Onyx*)  
 Radars de stationnement arrière (sur fourgon tôle en finition Dynamic ou sur Cabine)  
**Siège passager individuel avec dossier inclinable (entraîne l'accoudoir sur siège conducteur) (sur finition Dynamic et Business)**  
 Toyota Traction Select : protection sous moteur, rehausse de 30 mm et pneumatiques 215/65 R16-mud & snow (sur finition Business)  
**Système multimedia et de navigation Pro Touch avec écran 8" et connectivité smartphone (sur Cabine Approfondie)**  
 Plancher bois premium (sur Fourgon Tôle Medium et Long uniquement)  
 Plancher polypropylène (sur Fourgon Tôle Medium et Long uniquement)

W = options avec impact CO2 WLTP

450,00€	540,00€
350,00€	420,00€
700,00€	840,00€
500,00€	600,00€
510,00€	612,00€
300,00€	360,00€
235,00€	282,00€
0,00€	0,00€
300,00€	360,00€
1250,00€	1500,00€
208,33€	250,00€
229,17€	275,00€

Cachet Concessionnaire



**\*Valeurs déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP** (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »). Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP remplace la procédure européenne NEDC en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux : leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP tient compte également du niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. Afin de tenir compte des différences de mesure de consommations de carburant et d'émissions de CO2 entre les procédures NEDC et WLTP, la Commission Européenne a défini une méthode de corrélation de ces valeurs. Les valeurs corrélées indiquées dans ce tarif correspondent aux valeurs mixtes corrélées les plus faibles pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule. En France et jusqu'à ce que les données d'émissions de CO2 déterminées pour chaque véhicule neuf de manière unitaire au moyen de la procédure WLTP soient disponibles dans les systèmes servant à l'immatriculation des véhicules (soit à une date comprise entre le 1er janvier et le 1er juillet 2020 au plus tard => date d'application fixée par le décret prévu au 4° de l'art. 1007 du CGI), les certificats d'immatriculation des véhicules neufs homologués selon WLTP font apparaître la seule valeur de CO2 mixte corrélée la plus faible pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule considéré. En cohérence avec l'avis émis par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (publié au Journal Officiel de la République française n° 23 du 27 janvier 2019) sur la prise en compte du nouveau cycle d'essai WLTP pour la mesure du CO2 des véhicules légers et la loi de finances pour 2020, dès la date d'application définie par décret (et au plus tard le 1er juillet 2020), ce sont les valeurs d'émissions WLTP figurant sur le certificat de conformité électronique (e COC) du véhicule considéré qui seront prises en compte pour les dispositifs fiscaux automobiles associés à l'immatriculation des véhicules se référant à leurs émissions de CO2 (g/km). Au regard de cette situation d'ensemble, il va de soi que toute différence constatée entre les différentes valeurs ne saurait en elle-même nullement préjuger ou être assimilée à un quelconque défaut de conformité des véhicules concernés. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie selon qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les \*\*Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2020 au plus tard (et sous réserve de l'adoption de toute autre règle spécifique par le législateur/les pouvoirs publics français), la fiscalité automobile (dispositif « Bonus/Malus » notamment) est basée sur la valeur de CO2 corrélée la plus faible obtenue pour la famille à laquelle appartient chaque véhicule. Renseignez-vous auprès de votre point de vente.

\*\*\*Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO2. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) intervenant depuis le 1er novembre 2019. Cette modification est directement liée à l'évolution de la réglementation et toute différence constatée entre la puissance administrative indiquée au sein du présent document et celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule livré ne saurait nullement préjuger ou être assimilée à un défaut de conformité quelconque.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 8 octobre 2020

France Métropolitaine N°1170

VEICULES UTILITAIRES



PROACE CITY

	Modèle		Valeurs CO <sub>2</sub> NEDC Corréle (g/km)*	Valeur CO <sub>2</sub> fiscale de référence - NEDC Corréle (g/km) (au plus tard jusqu'au 30/06/20)*	Valeur CO <sub>2</sub> WLTP (g/km)*	Valeur CO <sub>2</sub> WLTP selon options (g/km) <sup>W</sup>	Bonus / Malus Ecologique NEDC Corréle**	Bonus / Malus Ecologique WLTP	PA***	Prix € HT	Prix € TTC
FOURGON TÔLÉ	PROACE CITY Medium 1.2L 110 VVT-i Active	(1)	124	124	156	De 156 à 161	0 €	0 €	06	18 685,00€	22 422,00€
	PROACE CITY Medium 1.2L 110 VVT-i Dynamic	(1)	124	124	156	De 156 à 161	0 €	0 €	06	20 385,00€	24 462,00€
	PROACE CITY Medium 1.2L 110 VVT-i Business	(1)	124	124	157	De 156 à 166	0 €	0 €	06	22 050,00€	26 460,00€
	PROACE CITY Medium 1.5L 75 D-4D Active	(1)	111	111	144	De 144 à 147	0 €	0 €	05	18 335,00€	22 002,00€
	PROACE CITY Medium 1.5L 75 D-4D Dynamic	(1)	111	111	144	De 144 à 147	0 €	0 €	05	20 035,00€	24 042,00€
	PROACE CITY Medium 1.5L 75 D-4D Business	(1)	111	111	144	De 144 à 149	0 €	0 €	05	21 700,00€	26 040,00€
	PROACE CITY Medium 1.5L 100 D-4D Active	(1)	109	109	141	De 141 à 147	0 €	0 €	05	19 485,00€	23 382,00€
	PROACE CITY Medium 1.5L 100 D-4D Dynamic	(1)	109	109	141	De 141 à 148	0 €	0 €	05	21 185,00€	25 422,00€
	PROACE CITY Medium 1.5L 100 D-4D Business	(1)	109	109	142	De 142 à 154	0 €	0 €	05	22 850,00€	27 420,00€
	PROACE CITY Medium 1.5L 130 D-4D Dynamic	(1)	117	117	144	De 144 à 148	0 €	0 €	05	22 285,00€	26 742,00€
	PROACE CITY Medium 1.5L 130 D-4D Business	(1)	117	117	144	De 144 à 152	0 €	0 €	05	23 950,00€	28 740,00€
	PROACE CITY Medium 1.5L 130 D-4D BVA Dynamic	(1)	114	114	150	De 150 à 153	0 €	0 €	05	23 785,00€	28 542,00€
	PROACE CITY Medium 1.5L 130 D-4D BVA Business	(1)	114	114	150	De 150 à 158	0 €	0 €	05	25 450,00€	30 540,00€
	PROACE CITY Long 1.2L 110 VVT-i Active	(1)	124	124	162	162	0 €	0 €	06	19 865,00€	23 838,00€
	PROACE CITY Long 1.2L 110 VVT-i Dynamic	(1)	124	124	161	De 161 à 162	0 €	0 €	06	21 565,00€	25 878,00€
	PROACE CITY Long 1.2L 110 VVT-i Business	(1)	124	124	161	De 161 à 167	0 €	0 €	06	23 235,00€	27 882,00€
	PROACE CITY Long 1.5L 100 D-4D Active	(1)	112	112	148	148	0 €	0 €	05	20 665,00€	24 798,00€
	PROACE CITY Long 1.5L 100 D-4D Dynamic	(1)	112	112	148	148	0 €	0 €	05	22 365,00€	26 838,00€
	PROACE CITY Long 1.5L 100 D-4D Business	(1)	112	112	148	De 148 à 154	0 €	0 €	05	24 035,00€	28 842,00€
	PROACE CITY Long 1.5L 130 D-4D Active	(1)	117	117	148	148	0 €	0 €	05	21 765,00€	26 118,00€
	PROACE CITY Long 1.5L 130 D-4D Dynamic	(1)	117	117	148	148	0 €	0 €	05	23 465,00€	28 158,00€
	PROACE CITY Long 1.5L 130 D-4D Business	(1)	117	117	148	De 148 à 151	0 €	0 €	05	25 135,00€	30 162,00€
	PROACE CITY Long 1.5L 130 D-4D BVA Active	(1)	114	114	153	153	0 €	0 €	05	23 265,00€	27 918,00€
	PROACE CITY Long 1.5L 130 D-4D BVA Dynamic	(1)	114	114	154	154	0 €	0 €	05	24 965,00€	29 958,00€
	PROACE CITY Long 1.5L 130 D-4D BVA Business	(1)	114	114	151	De 151 à 158	0 €	0 €	05	26 635,00€	31 962,00€
	CABINE APPROFONDIE	PROACE CITY Long 1.2L 110 VVT-i Cabine approfondie	(1)	124	124	165	165	0 €	0 €	06	22 200,00€
PROACE CITY Long 1.5L 100 D-4D Cabine approfondie		(1)	112	112	152	152	0 €	0 €	05	23 000,00€	27 600,00€
PROACE CITY Long 1.5L 130 D-4D Cabine approfondie		(1)	117	117	151	151	0 €	0 €	05	24 100,00€	28 920,00€
PROACE CITY Long 1.5L 130 D-4D BVA Cabine approfondie		(1)	114	114	157	157	0 €	0 €	05	25 600,00€	30 720,00€

(1) Dans la limite des stocks disponibles

(\*) Puissance Administrative  
 (\*\*) Préparation, Transport, Plaque de police standard inclus, Hors carte grise et vignette  
 (\*\*\*) Prix Client Indicatif Conseillé, en Euro  
 (ND) Information non disponible.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 8 octobre 2020

France Métropolitaine N°1170

VEHICULES UTILITAIRES



OPTIONS PROACE CITY

Attelage à rotule monobloc (sur 1.5 L 100 D-4D Medium uniquement) (Indisponible avec l'option charge utile renforcée)  
 Charge utile renforcée 1 000 kg (sur Medium uniquement)  
 Pack Look : pare-chocs avant et arrière, poignées de portes, coques de rétroviseurs, baguettes latérales peintes couleur carrosserie, insert chromé sur les baguettes latérales et Smart Entry & Start (sur finition Business )  
**Pack Visibilité : détecteur d'angles morts, radars latéraux, Smart Rear Vision (surveillance de l'environnement arrière et latéral passager, restitution dans un écran dédié 5" à la place du rétroviseur intérieur) (sur finition Business)**  
 Peinture métallisée  
 Peinture opaque (*Noir Onyx*)  
 Radars de stationnement arrière (sur finition Dynamic)  
**Siège passager individuel avec dossier inclinable (entraîne l'accoudoir sur siège conducteur)** (sur finition Dynamic et Business)  
 Toyota Traction Select : protection sous moteur, rehausse de 30 mm et pneumatiques 215/65 R16-mud & snow (sur finition Business)  
 Plancher bois premium (sur Fourgon Tôle Medium et Long uniquement)  
 Plancher polypropylène (sur Fourgon Tôle Medium et Long uniquement)

W = options avec impact CO2 WLTP

450,00€	540,00€
350,00€	420,00€
700,00€	840,00€
835,00€	1002,00€
510,00€	612,00€
300,00€	360,00€
235,00€	282,00€
0,00€	0,00€
300,00€	360,00€
208,33€	250,00€
229,17€	275,00€

Cachet Concessionnaire



**\*Valeurs déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP** (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »). Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP remplace la procédure européenne NEDC en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux : leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP tient compte également du niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. Afin de tenir compte des différences de mesure de consommations de carburant et d'émissions de CO2 entre les procédures NEDC et WLTP, la Commission Européenne a défini une méthode de corrélation de ces valeurs. Les valeurs corrélées indiquées dans ce tarif correspondent aux valeurs mixtes corrélées les plus faibles pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule. En France et jusqu'à ce que les données d'émissions de CO2 déterminées pour chaque véhicule neuf de manière unitaire au moyen de la procédure WLTP soient disponibles dans les systèmes servant à l'immatriculation des véhicules (soit à une date comprise entre le 1er janvier et le 1er juillet 2020 au plus tard => date d'application fixée par le décret prévu au 4° de l'art. 1007 du CGI), les certificats d'immatriculation des véhicules neufs homologués selon WLTP font apparaître la seule valeur de CO2 mixte corrélée la plus faible pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule considéré. En cohérence avec l'avis émis par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (publié au Journal Officiel de la République française n° 23 du 27 janvier 2019) sur la prise en compte du nouveau cycle d'essai WLTP pour la mesure du CO2 des véhicules légers et la loi de finances pour 2020, dès la date d'application définie par décret (et au plus tard le 1er juillet 2020), ce sont les valeurs d'émissions WLTP figurant sur le certificat de conformité électronique (e COC) du véhicule considéré qui seront prises en compte pour les dispositifs fiscaux automobiles associés à l'immatriculation des véhicules se référant à leurs émissions de CO2 (g/km). Au regard de cette situation d'ensemble, il va de soi que toute différence constatée entre les différentes valeurs ne saurait en elle-même nullement préjuger ou être assimilée à un quelconque défaut de conformité des véhicules concernés. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie de quoi qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les pouvoirs publics français, la fiscalité automobile (dispositif « Bonus/Malus » notamment) est basée sur la valeur de CO2 corrélée la plus faible obtenue pour la famille à laquelle appartient chaque véhicule. Renseignez-vous auprès de votre point de vente.

\*\*\*Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO2. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) intervenant depuis le 1er novembre 2019. Cette modification est directement liée à l'évolution de la réglementation et toute différence constatée entre la puissance administrative indiquée au sein du présent document et celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule livré ne saurait nullement préjuger ou être assimilée à un défaut de conformité quelconque.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 8 octobre 2020

France Métropolitaine N°1170

VEHICULES UTILITAIRES



PROACE MY20

	Modèle	Valeurs CO <sub>2</sub> NEDC Corrélé (g/km)*	Valeur CO <sub>2</sub> fiscale de référence - NEDC Corrélé (g/km) (au plus tard jusqu'au 30/06/20)*	Valeur CO <sub>2</sub> WLTP (g/km)*	Valeur CO <sub>2</sub> WLTP selon options (g/km) <sup>W</sup>	Bonus / Malus Ecologique NEDC Corrélé**	Bonus / Malus Ecologique WLTP	PA***	Prix € HT	Prix € TTC
FOURGON TÔLÉ	PROACE Compact 1.5L 100 D-4D Active	132	132	175	175	0 €	0 €	05	25 568,00€	30 682,00€
	PROACE Compact 1.5L 100 D-4D Dynamic	132	132	175	De 175 à 176	0 €	0 €	05	25 818,00€	30 982,00€
	PROACE Compact 1.5L 100 D-4D Business	132	132	175	De 175 à 176	0 €	0 €	05	27 068,00€	32 482,00€
	PROACE Compact 1.5L 120 D-4D Active	128	128	164	De 164 à 165	0 €	0 €	05	27 068,00€	32 482,00€
	PROACE Compact 1.5L 120 D-4D Dynamic	128	128	164	De 165 à 167	0 €	0 €	05	27 318,00€	32 782,00€
	PROACE Compact 1.5L 120 D-4D Business	128	128	165	De 165 à 167	0 €	0 €	05	28 568,00€	34 282,00€
	PROACE Compact 1.5L 120 D-4D France	128	128	165	165	0 €	0 €	05	29 018,00€	34 822,00€
	PROACE Medium 1.5L 100 D-4D Active	132	132	174	174	0 €	0 €	05	26 068,00€	31 282,00€
	PROACE Medium 1.5L 100 D-4D Dynamic	132	132	175	De 175 à 176	0 €	0 €	05	26 318,00€	31 582,00€
	PROACE Medium 1.5L 100 D-4D Business	132	132	175	De 175 à 176	0 €	0 €	05	27 568,00€	33 082,00€
	PROACE Medium 1.5L 120 D-4D Active	128	128	164	De 164 à 165	0 €	0 €	05	27 568,00€	33 082,00€
	PROACE Medium 1.5L 120 D-4D Dynamic	128	128	164	De 164 à 166	0 €	0 €	05	27 818,00€	33 382,00€
	PROACE Medium 1.5L 120 D-4D Business	128	128	165	De 165 à 167	0 €	0 €	05	29 068,00€	34 882,00€
	PROACE Medium 1.5L 120 D-4D France	128	128	165	165	0 €	0 €	05	29 518,00€	35 422,00€
	PROACE Medium 2.0L 120 D-4D Active	144	144	190	De 190 à 191	0 €	0 €	07	28 768,00€	34 522,00€
	PROACE Medium 2.0L 120 D-4D Dynamic	144	144	190	De 190 à 192	0 €	0 €	07	29 018,00€	34 822,00€
	PROACE Medium 2.0L 120 D-4D Business	144	144	191	De 191 à 192	0 €	0 €	07	30 268,00€	36 322,00€
	PROACE Medium 2.0L 120 D-4D BVA Active	144	144	195	De 194 à 195	0 €	0 €	07	29 618,00€	35 542,00€
	PROACE Medium 2.0L 120 D-4D BVA Dynamic	144	144	194	De 194 à 197	0 €	0 €	07	30 518,00€	36 622,00€
	PROACE Medium 2.0L 120 D-4D BVA Business	144	144	195	De 195 à 197	0 €	0 €	07	31 768,00€	38 122,00€
	PROACE Medium 2.0L 120 D-4D BVA France	144	144	190	190	0 €	0 €	07	32 218,00€	38 662,00€
	PROACE Medium 2.0L 150 D-4D Dynamic	140	140	189	De 189 à 190	0 €	0 €	07	30 518,00€	36 622,00€
	PROACE Medium 2.0L 150 D-4D Business	140	140	189	De 189 à 190	0 €	0 €	07	31 768,00€	38 122,00€
	PROACE Medium 2.0L 180 D-4D BVA Dynamic	144	144	193	193	0 €	0 €	07	32 718,00€	39 262,00€
	PROACE Medium 2.0L 180 D-4D BVA Business	144	144	193	De 193 à 194	0 €	0 €	07	33 968,00€	40 762,00€
	PROACE Medium 2.0L 180 D-4D BVA série spéciale Black Edition	144	144	193	193	0 €	0 €	07	36 700,00€	44 040,00€
	PROACE Long 2.0L 120 D-4D Active	148	148	192	De 192 à 193	0 €	0 €	07	29 468,00€	35 362,00€
	PROACE Long 2.0L 120 D-4D Dynamic	148	148	192	De 192 à 194	0 €	0 €	07	29 718,00€	35 662,00€
	PROACE Long 2.0L 120 D-4D Business	148	148	193	De 193 à 195	0 €	0 €	07	30 968,00€	37 162,00€
	PROACE Long 2.0L 120 D-4D France	148	148	193	193	0 €	0 €	07	31 418,00€	37 702,00€
	PROACE Long 2.0L 120 D-4D BVA Active	148	148	196	De 196 à 197	0 €	0 €	07	30 318,00€	36 382,00€
	PROACE Long 2.0L 120 D-4D BVA Dynamic	148	148	195	De 195 à 197	0 €	0 €	07	31 218,00€	37 462,00€
	PROACE Long 2.0L 120 D-4D BVA Business	148	148	196	De 196 à 198	0 €	0 €	07	32 468,00€	38 962,00€
	PROACE Long 2.0L 120 D-4D BVA France	148	148	196	196	0 €	0 €	07	32 918,00€	39 502,00€
	PROACE Long 2.0L 150 D-4D Dynamic	143	143	191	De 191 à 192	0 €	0 €	07	31 218,00€	37 462,00€
	PROACE Long 2.0L 150 D-4D Business	143	143	191	De 191 à 192	0 €	0 €	07	32 468,00€	38 962,00€
	PROACE Long 2.0L 180 D-4D BVA Dynamic	147	147	194	De 194 à 195	0 €	0 €	07	33 418,00€	40 102,00€
	PROACE Long 2.0L 180 D-4D BVA Business	147	147	195	De 195 à 196	0 €	0 €	07	34 668,00€	41 602,00€

(\*) Puissance Administrative  
 (\*\*) Préparation, Transport, Plaque de police standard inclus, Hors carte grise et vignette  
 (\*\*\*) Prix Client Indicatif Conseillé, en Euro  
 (ND) Information non disponible.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 8 octobre 2020

France Métropolitaine N°1170



VEHICULES UTILITAIRES

CABINE APPROFONDIE	PROACE Medium 2.0L 120 D-4D Active	152	152	192	192	0 €	0 €	07	30 968,00€	37 162,00€
	PROACE Medium 2.0L 120 D-4D Dynamic	152	152	193	192	0 €	0 €	07	31 218,00€	37 462,00€
	PROACE Medium 2.0L 120 D-4D Business	152	152	193	De 193 à 195	0 €	0 €	07	32 468,00€	38 962,00€
	PROACE Medium 2.0L 120 D-4D France	152	152	193	193	0 €	0 €	07	32 718,00€	39 262,00€
	PROACE Medium 2.0L 120 D-4D BVA Active	152	152	194	194	0 €	0 €	07	31 818,00€	38 182,00€
	PROACE Medium 2.0L 120 D-4D BVA Dynamic	152	152	194	De 194 à 195	0 €	0 €	07	32 718,00€	39 262,00€
	PROACE Medium 2.0L 120 D-4D BVA Business	152	152	195	De 195 à 196	0 €	0 €	07	33 968,00€	40 762,00€
	PROACE Medium 2.0L 120 D-4D BVA France	152	152	195	195	0 €	0 €	07	34 218,00€	41 062,00€
	PROACE Medium 2.0L 150 D-4D Dynamic	146	146	191	De 191 à 192	0 €	0 €	07	32 718,00€	39 262,00€
	PROACE Medium 2.0L 150 D-4D Business	146	146	192	De 192 à 193	0 €	0 €	07	33 968,00€	40 762,00€
	PROACE Medium 2.0L 180 D-4D BVA Dynamic	146	146	194	De 194 à 195	0 €	0 €	07	34 918,00€	41 902,00€
	PROACE Medium 2.0L 180 D-4D BVA Business	146	146	194	De 194 à 196	0 €	0 €	07	36 168,00€	43 402,00€
	PROACE Long 2.0L 120 D-4D Active	152	152	192	De 192 à 193	0 €	0 €	07	31 668,00€	38 002,00€
	PROACE Long 2.0L 120 D-4D Dynamic	152	152	193	De 193 à 194	0 €	0 €	07	31 918,00€	38 302,00€
	PROACE Long 2.0L 120 D-4D Business	152	152	193	De 193 à 195	0 €	0 €	07	33 168,00€	39 802,00€
	PROACE Long 2.0L 120 D-4D France	152	152	193	De 193 à 194	0 €	0 €	07	33 418,00€	40 102,00€
	PROACE Long 2.0L 120 D-4D BVA Active	152	152	196	De 196 à 197	0 €	0 €	07	32 518,00€	39 022,00€
	PROACE Long 2.0L 120 D-4D BVA Dynamic	152	152	198	De 198 à 197	0 €	0 €	07	33 418,00€	40 102,00€
	PROACE Long 2.0L 120 D-4D BVA Business	152	152	198	De 198 à 200	0 €	0 €	07	34 668,00€	41 602,00€
	PROACE Long 2.0L 120 D-4D BVA France	152	152	198	198	0 €	0 €	07	34 918,00€	41 902,00€
PROACE Long 2.0L 150 D-4D Dynamic	147	147	191	De 191 à 192	0 €	0 €	07	33 418,00€	40 102,00€	
PROACE Long 2.0L 150 D-4D Business	147	147	192	De 192 à 193	0 €	0 €	07	34 668,00€	41 602,00€	
PROACE Long 2.0L 180 D-4D BVA Dynamic	149	149	196	De 196 à 197	0 €	0 €	07	35 618,00€	42 742,00€	
PROACE Long 2.0L 180 D-4D BVA Business	149	149	196	De 196 à 197	0 €	0 €	07	36 868,00€	44 242,00€	
FOURGON VITRE HAYON DEUX PORTES LATÉRALES	PROACE Medium 1.5L 120 D-4D Dynamic Pack Confort	128	128	166	166	0 €	0 €	05	29 288,00€	35 146,00€
	PROACE Medium 2.0L 120 D-4D Dynamic Pack Confort	144	144	191	191	0 €	0 €	07	30 488,00€	36 586,00€
	PROACE Medium 2.0L 120 D-4D BVA Dynamic Pack Confort	144	144	196	196	0 €	0 €	07	31 988,00€	38 386,00€
	PROACE Medium 2.0L 150 D-4D Dynamic Pack Confort	140	140	190	190	0 €	0 €	07	31 988,00€	38 386,00€
	PROACE Medium 2.0L 150 D-4D Business	140	140	190	De 190 à 191	0 €	0 €	07	32 758,00€	39 310,00€
	PROACE Medium 2.0L 180 D-4D BVA Dynamic Pack Confort	144	144	194	194	0 €	0 €	07	34 038,00€	40 846,00€
	PROACE Long 2.0L 120 D-4D Business	148	148	194	De 194 à 195	0 €	0 €	07	31 958,00€	38 350,00€
	PROACE Long 2.0L 120 D-4D BVA Business	148	148	197	De 197 à 198	0 €	0 €	07	33 458,00€	40 150,00€
	PROACE Long 2.0L 180 D-4D BVA Business	147	147	196	196	0 €	0 €	07	35 658,00€	42 790,00€
PLANCHER CABINE	PROACE Medium 2.0L 120 D-4D Active	176	176	223	223	0 €	0 €	07	26 638,00€	31 966,00€



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 8 octobre 2020

France Métropolitaine N°1170

VEHICULES UTILITAIRES



OPTIONS PROACE

Climatisation manuelle (sur Plancher Cabine)  
 Crochet d'attelage 13 broches et prise transformateur (sur Fourgon tôle Dynamic et Business)  
 Deuxième porte latérale coulissante (sur Fourgon tôle 1.5L 120 D-4D, 2.0L 120 D-4D et 2.0L 120 BVA, Cabine approfondie Business)  
 Pack Access : radars de stationnement avant et arrière, poignées de portes chromées, inserts gris dans le pare-chocs avant, Smart Entry & Start, rétroviseurs rabattables électriquement, lave-projecteurs, détecteur d'angle morts et caméra de recul (sur Fourgon tôle Business et France, Cabine approfondie Business et France et Fourgon vitré hayon Business) (incompatible Pack Confort : radars de stationnement arrière, projecteurs antibrouillard (sur Fourgon tôle Dynamic et Cabine approfondie Dynamic) (en motorisation 1.5L 100 D-4D, 1.5L 120 D-4D, 2.0L 120 D-4D, 2.0L 150 D-4D)  
 Pack Confort 180 D-4D BVA : radars de stationnement arrière (sur Fourgon tôle Dynamic et Cabine approfondie Dynamic) (en motorisation 2.0L 180 D-4D BVA)  
 Pack Look : pare-chocs avant et arrière, coques de rétroviseurs extérieurs, poignées de portes et baguettes latérales peintes couleur carrosserie, jantes alliage 17" (sur Fourgon tôle Medium Business 2.0L 180 D-4D BVA, Cabine approfondie Medium Business 2.0L 180 D-4D BVA) (Incompatible avec la peinture Rouge Ardent et les peintures spéciales)  
 Peinture métallisée  
 Peinture opaque (Rouge Ardent)  
 Peinture spéciale  
 Siège Individuel Passager (sur Cabine approfondie Business et France et Fourgon vitré hayon deux portes latérales)  
 Service télématique ProBusiness : souscription 1 an  
 Service télématique ProBusiness : souscription 2 ans  
 Service télématique ProBusiness : souscription 3 ans  
 Toyota Traction Select et jantes acier 17" (sur Fourgon tôle Business 1.5L 120 D-4D, 2.0L 120 D-4D, 2.0L 120 D-4D BVA, 2.0L 150 D-4D et 2.0L 180 D-4D BVA et Cabine approfondie Business 2.0L 120 D-4D, 2.0L 120 D-4D BVA, 2.0L 150 D-4D et 2.0L 180 D-4D BVA)

W = options avec Impact CO2 WLTP

900,00€	1080,00€
650,00€	780,00€
350,00€	420,00€
1400,00€	1680,00€
480,00€	576,00€
330,00€	396,00€
850,00€	1020,00€
550,00€	660,00€
300,00€	360,00€
700,00€	840,00€
0,00€	0,00€
300,00€	360,00€
400,00€	480,00€
500,00€	600,00€
500,00€	600,00€

Cachet Concessionnaire



\*Valeurs déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »). Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP remplace la procédure européenne NEDC en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux : leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP tient compte également du niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. Afin de tenir compte des différences de mesure des consommations de carburant et d'émissions de CO2 entre les procédures NEDC et WLTP, la Commission Européenne a défini une méthode de corrélation de ces valeurs. Les valeurs corrélées indiquées dans ce tarif correspondent aux valeurs mixtes corrélées les plus faibles pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule. En France et jusqu'à ce que les données d'émissions de CO2 déterminées pour chaque véhicule neuf de manière unitaire au moyen de la procédure WLTP soient disponibles dans les systèmes servant à l'immatriculation des véhicules (soit à une date comprise entre le 1er janvier et le 1er juillet 2020 au plus tard => date d'application fixée par le décret prévu au 4° de l'art. 1007 du CGI), les certificats d'immatriculation des véhicules neufs homologués selon WLTP font apparaître la seule valeur de CO2 mixte corrélée la plus faible pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule considéré. En cohérence avec l'avis émis par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (publié au Journal Officiel de la République française n° 23 du 27 janvier 2019) sur la prise en compte du nouveau cycle d'essai WLTP pour la mesure du CO2 des véhicules légers et la loi de finances pour 2020, dès la date d'application définie par décret (et au plus tard le 1er juillet 2020), ce sont les valeurs d'émissions WLTP figurant sur le certificat de conformité électronique (e COC) du véhicule considéré qui seront prises en compte pour les dispositifs fiscaux automobiles associés à l'immatriculation des véhicules se référant à leurs émissions de CO2 (g/km). Au regard de cette situation d'ensemble, il va de soi que toute différence constatée entre les différentes valeurs ne saurait en elle-même nullement préjuger ou être assimilée à un quelconque défaut de conformité des véhicules concernés. De manière générale, l'attention du lecteur, est attirée sur le fait que la consommation réelle varie quoi qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs, tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les \*Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2020 au plus tard (et sous réserve de l'adoption de toute autre règle spécifique par le législateur/les pouvoirs publics français), la fiscalité automobile (dispositif « Bonus/Malus » notamment) est basée sur la valeur de CO2 corrélée la plus faible obtenue pour la famille à laquelle appartient chaque véhicule. Renseignez-vous auprès de votre point de vente.  
 \*\*\* Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO2. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) intervenant depuis le 1er novembre 2019. Cette modification est directement liée à l'évolution de la réglementation et toute différence constatée entre la puissance administrative indiquée au sein du présent document et celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule livré ne saurait nullement préjuger ou être assimilée à un défaut de conformité quelconque.

(\*) Puissance Administrative  
 (\*\*) Préparation, Transport, Pièces de police standard inclus, Hors carte grise et vignette  
 (\*\*\*) Prix Client Indicatif Conseillé, en Euro.  
 (ND) Information non disponible.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 8 octobre 2020

France Métropolitaine N°1170

VEHICULES UTILITAIRES



PROACE RC19

	Modèle		Valeurs CO <sub>2</sub> NEDC Corrélé (g/km)*	Valeur CO2 fiscale de référence - NEDC Corrélé (g/km) (au plus tard jusqu'au 30/06/20)*	Valeur CO <sub>2</sub> WLTP (g/km)*	Valeur CO <sub>2</sub> WLTP selon options (g/km) <sup>W</sup>	Bonus / Malus Ecologique NEDC Corrélé**	Bonus / Malus Ecologique WLTP	PA***	Prix € HT	Prix € TTC
FOURGON TOLE	PROACE Compact 1.5L 100 D-4D Business	(1) w	132	132	175	De 175 à 176	0 €	0 €	05	26 535,00€	31 842,00€
	PROACE Compact 1.5L 120 D-4D Dynamic	(1) w	128	128	164	De 165 à 167	0 €	0 €	05	26 785,00€	32 142,00€
	PROACE Medium 1.5L 100 D-4D Dynamic	(1) w	132	132	175	De 175 à 176	0 €	0 €	05	25 785,00€	30 942,00€
	PROACE Medium 1.5L 120 D-4D Business	(1) w	128	128	165	De 165 à 167	0 €	0 €	05	28 535,00€	34 242,00€
	PROACE Medium 1.5L 120 D-4D France	(1) w	128	128	165	165	0 €	0 €	05	28 985,00€	34 782,00€
	PROACE Medium 2.0L 120 D-4D Dynamic	(1) w	144	144	190	De 190 à 192	0 €	0 €	07	28 485,00€	34 182,00€
	PROACE Medium 2.0L 120 D-4D Business	(1) w	144	144	191	De 191 à 192	0 €	0 €	07	29 735,00€	35 682,00€
	PROACE Medium 2.0L 150 D-4D Business	(1) w	140	140	189	De 189 à 190	0 €	0 €	07	31 235,00€	37 482,00€
	PROACE Long 2.0L 120 D-4D Dynamic	(1) w	148	148	192	De 192 à 194	0 €	0 €	07	29 185,00€	35 022,00€
	PROACE Long 2.0L 120 D-4D Business	(1) w	148	148	192	De 193 à 195	0 €	0 €	07	30 435,00€	36 522,00€
	PROACE Long 2.0L 150 D-4D Dynamic	(1) w	143	143	191	De 191 à 192	0 €	0 €	07	30 685,00€	36 822,00€
PROACE Long 2.0L 150 D-4D Business	(1) w	143	143	191	De 191 à 192	0 €	0 €	07	31 935,00€	38 322,00€	
CABINE APPROFONDIE	PROACE Medium 2.0L 120 D-4D Business	(1) w	152	152	193	De 193 à 195	0 €	0 €	07	31 935,00€	38 322,00€
	PROACE Medium 2.0L 150 D-4D Business	(1) w	146	146	192	De 192 à 193	0 €	0 €	07	33 435,00€	40 122,00€
	PROACE Long 2.0L 120 D-4D Business	(1) w	152	152	194	De 193 à 195	0 €	0 €	07	32 635,00€	39 162,00€
	PROACE Long 2.0L 150 D-4D Business	(1) w	147	147	192	De 192 à 193	0 €	0 €	07	34 135,00€	40 962,00€
FOURGON VITRE HAYON DEUX PORTES LATERALES	PROACE Long 2.0L 120 D-4D Business	(1)	148	148	194	De 194 à 195	0 €	0 €	07	31 425,00€	37 710,00€

(1) Dans la limite des stocks disponibles

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 8 octobre 2020

France Métropolitaine N°1170

VEHICULES UTILITAIRES



OPTIONS PROACE

Crochet d'attelage 13 broches et prise transformateur (sur Fourgon tôle Dynamic et Business)  
 Deuxième porte latérale coulissante (sur Fourgon tôle 1.5L 120 D-4D, 2.0L 120 D-4D et 2.0L 120 BVA, Cabine approfondie Business)  
 Pack Access : radars de stationnement avant et arrière, poignées de portes chromées, inserts gris dans le pare-chocs avant, Smart Entry & Start, rétroviseurs rabattables électriquement, lave-projecteurs, détecteur d'angle morts et caméra de recul (sur Fourgon tôle Business et France, Cabine approfondie Business et France et Fourgon vitré hayon Business) (incompatible Pack Confort : radars de stationnement arrière, projecteurs antibrouillard (sur Fourgon tôle Dynamic et Cabine approfondie Dynamic) (en motorisation 1.5L 100 D-4D, 1.5L 120 D-4D, 2.0L 120 D-4D, 2.0L 150 D-4D)  
 Pack Mains Libres & Pack Access (sur Fourgon tôle Business 1.5L 120 D-4D, 2.0L 120 D-4D, 2.0L 120 D-4D BVA, 2.0L 150 D-4D, 2.0L 180 D-4D BVA) (incompatible avec la peinture Rouge Ardent et les peintures spéciales)  
 Peinture métallisée  
 Peinture opaque (Rouge Ardent)  
 Siege Individuel Passager (sur Cabine approfondie Business et France et Fourgon vitré hayon deux portes latérales)

650,00€	780,00€
350,00€	420,00€
1400,00€	1680,00€
480,00€	576,00€
2300,00€	2760,00€
550,00€	660,00€
300,00€	360,00€
0,00€	0,00€

Cachet Concessionnaire



\*Valeurs déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »). Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP remplace la procédure européenne NEDC en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre ont pour but de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux : leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP tient compte également du niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. Afin de tenir compte des différences de mesure des consommations de carburant et d'émissions de CO2 entre les procédures NEDC et WLTP, la Commission Européenne a défini une méthode de corrélation de ces valeurs. Les valeurs corrélées indiquées dans ce tarif correspondent aux valeurs mixtes corrélées les plus faibles pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule. En France et jusqu'à ce que les données d'émissions de CO2 déterminées pour chaque véhicule neuf de manière unitaire au moyen de la procédure WLTP soient disponibles dans les systèmes servant à l'immatriculation des véhicules (soit à une date comprise entre le 1er janvier et le 1er juillet 2020 au plus tard => date d'application fixée par le décret prévu au 4° de l'art. 1007 du CGI), les certificats d'immatriculation des véhicules neufs homologués selon WLTP font apparaître la seule valeur de CO2 mixte corrélée la plus faible pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule considéré. En cohérence avec l'avis émis par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (publié au Journal Officiel de la République française n° 23 du 27 janvier 2019) sur la prise en compte du nouveau cycle d'essai WLTP pour la mesure du CO2 des véhicules légers et la loi de finances pour 2020, dès la date d'application définie par décret (et au plus tard le 1er juillet 2020), ce sont les valeurs d'émissions WLTP figurant sur le certificat de conformité électronique (e COC) du véhicule considéré qui seront prises en compte pour les dispositifs fiscaux automobiles associés à l'immatriculation des véhicules se référant à leurs émissions de CO2 (g/km). Au regard de cette situation d'ensemble, il va de soi que toute différence constatée entre les différentes valeurs ne saurait en elle-même nullement préjuger ou être assimilée à un quelconque défaut de conformité des véhicules concernés. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie de quoi qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les pouvoirs publics français, la fiscalité automobile (dispositif « Bonus/Malus » notamment) est basée sur la valeur de CO2 corrélée la plus faible obtenue pour la famille à laquelle appartient chaque véhicule. Renseignez-vous auprès de votre point de vente.

\*\*\* Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO2. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) intervenant depuis le 1er novembre 2019. Cette modification est directement liée à l'évolution de la réglementation et toute différence constatée entre la puissance administrative indiquée au sein du présent document et celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule livré ne saurait nullement préjuger ou être assimilée à un défaut de conformité quelconque.